



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SNES-FSU LORRAINE

### CRÉATION D'UNE BRIGADE NUMÉRIQUE DE REMPACEMENT

Au cours du Comité technique académique (CTA) du 10 mars 2022, le rectorat de Nancy-Metz a présenté un projet de création de postes de « **visio-remplaçants** ». Il s'agirait d'assurer le remplacement de l'absence de certains enseignants via visioconférence : les élèves devraient suivre un cours assuré par un enseignant qui ne serait pas dans la salle !

Le SNES-FSU a voté « **CONTRE** » ce projet.

### Un cours en « visio », ça n'est pas un cours !

Penser que l'on peut assurer des remplacements par visioconférence est une illusion qui dénote d'une **méconnaissance de la réalité du travail** fait en classe : comment un enseignant pourrait-il enseigner à une classe qu'il ne connaît pas et dans une salle où il n'est pas ?

Pour le « visio-remplaçant », il sera très difficile ou même impossible :

- de faire naître et d'entretenir l'**adhésion et la motivation des élèves**, condition préalable aux apprentissages ;
- de prendre des informations au fil de la séance pour **réajuster son enseignement**. Par exemple, l'enseignant ne pourra pas, faute de circuler entre les rangs, analyser les traces écrites ou les erreurs des élèves ;
- d'assurer dans et avec la classe un **dialogue indispensable** à l'élaboration collective du cours ; les **interactions** entre les élèves et entre les élèves et lui seront forcément limitées ;
- de proposer une **aide individuelle** pour débloquer rapidement une situation ou rassurer un élève en perte de confiance ;
- de mettre en œuvre des organisations pédagogiques de **coopération** qui permettent d'instaurer un **climat de confiance**, indispensable à tout apprentissage.

### Pour remplacer des enseignants absents, il faut d'autres enseignants !

Il est vrai que, dans notre académie, certaines zones et certaines disciplines font face à des difficultés récurrentes de remplacement. Cependant, la création de « **visio-remplaçants** » est un moyen insatisfaisant de pallier le manque de moyens de remplacement.

Les difficultés de remplacement sont particulièrement fortes dans certains territoires, notamment les plus éloignés des métropoles, et certaines disciplines. Va-t-on vers une **École à deux vitesses** où l'enseignement de certaines disciplines ou dans certains territoires se ferait sans présence physique de l'enseignant dans la classe ?

Pour assurer partout la continuité du service public d'Éducation Nationale, il faut d'abord augmenter le vivier de remplaçants en recrutant les enseignants titulaires nécessaires. S'il y a des difficultés de remplacement dans notre académie, c'est d'abord parce que **notre académie a perdu 495 postes d'enseignants de collège et lycée depuis 2017**. La suppression de 29 postes d'enseignants titulaires à la rentrée 2022 ne pourra qu'aggraver la situation.

Cette situation met en lumière une fois encore le **manque d'attractivité** du métier d'enseignant. Pour recruter les enseignants dont nous avons besoin, il s'agit aussi de revaloriser la rémunération, les carrières et les conditions de travail des enseignants.

Bruno HENRY  
Secrétaire général académique  
SNES-FSU Lorraine